

A N N O N C E S ,

ARTICLES ET AVIS DIVERS.

NOUVELLES POLITIQUES.

Extrait d'une lettre de Montbrison le 3 avril.

Le pays de Forez , composé de 14 villes & de 502 villages , a donné l'exemple du plus touchant accord entre les trois ordres qui ont fait mutuellement les sacrifices les plus généreux. Le clergé s'est départi de ses immunités , & la noblesse de ses privilèges pécuniaires. Dans la rédaction de ses cahiers , le tiers-Etat pour ne point blesser la noblesse s'est refusé à la discussion de plusieurs articles relatifs à certaines prérogatives , à l'admission des roturiers dans les tribunaux civils & le commandement des troupes , &c. De son côté , la noblesse a sollicité pour le tiers ce qu'il avoit eu la délicatesse de ne pas demander ; en sorte que les cahiers de MM. de la noblesse sont devenus plutôt ceux du tiers-Etat , que ceux mêmes de ce dernier ordre. Le tiers , plein de reconnoissance , a choisi pour son premier représentant M. le président de la noblesse ; on a accordé un député au bailliage principal de Montbrison , un autre au bailliage secondaire de Bourg-Argental , un autre enfin aux autres villes & communautés. Les discours les plus affectueux , prononcés par les députés des divers ordres , ont terminé l'assemblée générale , qui n'a offert qu'une réunion de citoyens & de frères votans de concert pour la gloire du souverain & la prospérité de la Monarchie.

La Haye , le 16 avril. La cour de justice de la province d'Utrecht a prononcé , ces jours derniers , sentence contre quelques membres de la régence , absens

qui ont eu beaucoup de part aux derniers troubles de cette province. Cette sentence porte principalement qu'il sont déclarés coupables de haute trahison, pour avoir dissipé les revenus de l'état, s'être rendus souverains de la province, & y avoir introduit des gens armés. En conséquence, ladite cour de justice les bannit à jamais, avec confiscation de leurs biens au profit de l'état, & sous peine d'être punis, selon leur délit, soit de mort, ou autrement, s'ils tombent entre les mains de la justice

Lettre de Liege aux Rédacteurs

„ Messieurs, par une lettre vous adressée touchant les comedies bourgeoises, insérée dans l'un des Journaux précédents, il est annoncé au public que deux membres du clergé s'étoient oubliés au point de figurer au théâtre & de s'exposer aux sifflets de la multitude : je sens avec amertume que je dois faire attention aux frivoles clameurs de la calomnie & que je dois me justifier aux yeux de mes concitoyens, trop faciles, à se laisser séduire sans examiner les motifs qui inspirent tant de zele aux accusateurs. Après avoir nommé Mr. l'abbé D., on a brusquement retombé sur moi ; à titre de son ami, je devois partager le ridicule dont il étoit couvert & le développement successif des effets de la calomnie, a donné à un chacun le droit de me juger coupable ; on a insisté sur l'évidence & l'on m'a honoré du titre d'histron. Cette accusation, Messieurs, m'a beaucoup allarmé : j'étois d'autant plus éloigné de m'y attendre, que j'avois vivement condamné la bevue de mon ami, & que je sentoiss, comme tout homme de probité doit le sentir, que l'état Ecclésiastique est tout-à-fait opposé à celui de comedien . . . Qu'on ne croie pas que je cherche à m'élever contre ce dernier : je ne prétens ni dogmatiser ni disputer.

„ Il n'est pas vrai, comme quantité d'imposteurs l'ont assuré, que j'aie jamais paru sur la scene, & si j'avois pu me mesestimer à ce point, cette vanité ne m'auroit ébloui, qu'un instant ; mon repentir auroit anticipé le soin qu'on auroit pris de me punir ; le pardon que j'aurois sollicité de mon corps respectable, eut effacé de mon front la rougeur que mon écart y auroit eu imprimée.

„ J'ai remontré à mon ami le tort qu'il s'est fait, je l'ai engagé à se retirer d'une société qui ne pouvoit que nuire infiniment à son avantage ; je l'ai fait avec la douceur de l'amitié, parce que je fais que l'homme le plus vertueux n'est point exempt de vices : je me ferois bien gardé d'instruire les trois quarts de ses concitoyens d'un écart qu'ils ignoroient, mon zèle n'eût été, que scandale ; ce n'est point l'acharnement, ni un tumulte excité, ni des prédications violentes qui corrigent ; ce n'est point en effrayant que l'on convertit. L'homme qui s'est écarté du sentier de ses devoirs, ne veut point y être repoussé avec violence, mais il aime qu'une main douce & bienfaisante le lui remontre avec eandeur ; il la benit & il l'aime, & le sentiment si beau de la reconnaissance, l'empêche de faire d'autres chutes.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très-humble & obéissant serviteur,
l'Abbé ISTA *Bénéficiaire de la Cathédrale.*

ANNONCES PARTICULIERES.

„ Pour la facilité des personnes à la portée de Rolduc, qui auroient envie du bien d'Ophoven, dont la vente a déjà été publiée par des annonces précédentes dans ce journal, l'on avertit, que les amateurs pourront également s'adresser à M. Cox, greffier à Rolduc. „

A vendre publiquement & au plus offrant, une belle & grande maison, appartenant à M. de TRAPPÉ de Lozange, située au pied de la haute-Sauveniere ; elle consiste en une grande cuisine & appendices, plusieurs caves & souterrains ; au rez de chauffée, en six pièces à feu & autres ; au premier, en quatre beaux appartemens de maître, chapelle & plusieurs chambres pour domestiques, grands greniers, cour, avec fontaine, remise, écurie pour dix chevaux &c. La vente se fera en trois jours de séance, chez M. le commissaire & prélocuteur JUDON, le premier jour de la séance sera tenu le mercredi 29 de ce mois, le second le mercredi 6 mai, & le troisième le mercredi 13 du dit mois de mai, aux conditions lors à prélire, que l'on pourra voir d'abord, chez ledit commissaire derriere Saint Thomas.

A louer pour le St. Jean prochain, la maison mortuaire de Mr. le chanoine delhaille, près de la porte de Vignis à Liege, consistants en une salle, place à Manger, Cuisine & Lavoir ; quatre pièces en haut, un beau jardin avec un pe-

un Quartier séparé, consistant en deux pièces, Ecurie pour quatre Chevaux, une Remise pour une voiture & autres commodités : les curieux pourront s'adresser à Made. la veuve de Mr. DELHAILLE demeurant près de ladite maison, & à Mr. le bailli JACQUES près de la porte de St. Leonard. Mercredi 29 avril 1789, aux 2 heures après-midi, on vendra à ladite maison mortuaire, quantité de belles auriculiers tant en pots qu'en parquets.

DEMAZEUX, Libraire de S. A., au Cabinet Littéraire, présentement au bas du Pont-d'Isle, à l'Anneau d'or, à Liege, débite : *Vie privée du cardinal Dubois, premier ministre, archevêque de Cambrai*, avec portrait 1789, — *Mémoires authentiques & intéressans ou histoire des comtes Stuenfscé & Brandt*, édit. faite sur le manuscrit, tiré du porte-fenille d'un grand 8vo. avec portrait 1789, — *Esprit, Maximes & Principes* de d'Alembert 1789, — *Tableau des progrès de la Société en Europe*, trad. de l'Anglois de Gilbert Stuart, Ouvrage contenant des recherches sur l'origine des gouvernemens, les variations des mœurs & du système féodal, 2 vol. 8vo. Paris, 1789, — *Revue générale des Ouvrages de Linné*, trad. de l'Anglois, 2 vol. 8vo. 1789, — *Médecine d'éloquence, tirés des orateurs célèbres* 1789. — *Histoire d'Elisabeth, reine d'Angleterre, tirée des écrits originaux anglois, d'actes, titres, lettres & autres pièces manuscrites, qui n'ont pas encore paru*, 5 vol. in-8vo, avec les portraits, par Mlle de Keraho. Nota; cette histoire (dit un savant homme de notre siècle, M. Gaillard) a acquis un rare degré d'authenticité, qui doit la faire rechercher chez toutes les nations qui aiment à s'éclairer. Prix 41 escal. & demi — *Histoire de miss Mordaunt*, trad. de l'anglois, 2 vol. 5 écal. — *Aristocratie enchainée & surveillée, par le peuple & le roi*, 8vo. 1789 — *Histoire, cérémonial & les droits des Etats-généraux, & du royaume de France*, 2 vol. 8vo 1789. — *Lettres d'un gentilhomme du Tiers-Etat*. 1789. — *Opinions désintéressées sur les affaires présentes*.

Belle maison spacieuse, située agréablement, ayant une vue très étendue au fauxbourg de Hocheporte, avec beau jardin, écurie, allée, terrasse & vergers, à louer dès-à-présent, meublée ou non, s'adresser à M. l'avocat LA CROIX au vieux X marché.

Belle maison spacieuse propre à équipage & commerce située en Agimont à vendre, rendre ou louer, meublée ou non. S'adresser à M. l'avocat de LA CROIX au vieux marché.